

Zeitschrift: L'émulation jurassienne : revue mensuelle littéraire et scientifique
Herausgeber: Société jurassienne d'émulation
Band: 2 (1877)

Artikel: Procès-verbal de la séance annuelle de la Société jurassienne d'émulation, tenue à Delémont, le samedi 22 septembre 1877
Autor: Hengy, V.
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-684338>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 06.02.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

PROCÈS-VERBAL

DE LA

SÉANCE ANNUELLE DE LA SOCIÉTÉ JURASSIENNE D'ÉMULATION

Tenue à Delémont, le Samedi 22 Septembre 1877

Le 22 septembre dernier avait été fixé par la Section de Delémont, directrice en 1877, pour la fête annuelle de la Société d'émulation. Dès 8 1/2 heures du matin, les délégués des Sections jurassiennes et des Sociétés étrangères faisaient leur entrée dans la cité delémontaine, tout joyeux d'avoir pu, pour la plupart, inaugurer en quelque sorte le réseau ferré qui nous relie maintenant à la Suisse et au canton de Berne.

Une séance des différents Comités jurassiens eut lieu entre 9 et 9 1/2 heures au cabinet de lecture du Cercle libéral, afin de régler, suivant l'usage, les questions d'administration, et, à 10 heures précises, l'entrée de la grande salle du Casino fut ouverte au public empressé de témoigner, par une affluence nombreuse l'intérêt que les études scientifiques et littéraires ont toujours inspiré aux Jurassiens. Environ 50 sociétaires actifs se présentent dans l'enceinte où leurs regards sont tout d'abord attirés vers plusieurs volumes in-folio rangés sur une table, près du bureau. Ce sont les œuvres, ou pour mieux m'exprimer, ce sont quelques œuvres de notre infatigable archéologue, M. Quiquerez; nous essaierons, plus loin, d'en donner un aperçu qui ne sera, d'ailleurs, qu'un faible indice des beautés qu'elles recèlent. On voit aussi, appliquée au mur, une carte murale manuscrite très nourrie, longue de 1^m 50 et large de 1^m 40, avec le titre de : *Carte féodale de l'ancien évêché de Bâle, du diocèse de ce nom, des Comtés de Neuchâtel, Montbéliard, Ferrette et autres seigneuries circonvoisines.*

Cette œuvre importante et remarquable par la beauté de l'exécution, ne l'est pas moins au point de vue de la science. Fruit de longues études, de laborieuses recherches, la *Carte féodale du diocèse de Bâle*, dont d'autres amis des sciences, plus experts en cette matière, ont fourni un éloge mé-

rité dans divers journaux suisses et étrangers, est certainement appelée à rendre de grands services à l'enseignement de l'histoire de la Suisse, de la France et de l'Allemagne, lorsqu'elle sera achevée et livrée à la publicité.

Bornée au sud par les districts d'Orbe, Romond, Interlaken, elle s'étend au nord jusqu'à Schlestadt et Sainte-Marie-aux-Mines. De l'ouest à l'est, elle a pour limites Besançon et Sempach, renfermant ainsi la majeure partie des cantons de Vaud, Fribourg, Berne, Lucerne et Argovie, et la totalité de ceux de Soleure, Bâle et Neuchâtel. Elle comprend en outre le Brisgau, la Haute-Alsace, l'ancien département du Haut-Rhin, le pays de Montbéliard et la bonne moitié de la Franche-Comté et du grand-duché de Bade.

Les anciens monuments historiques tels que villes, châteaux, monastères, lieux disparus, antiquités celtiques et romaines y sont indiqués avec une scrupuleuse exactitude et accompagnés de notions intéressantes.

Joignons à celles-ci les armoiries enluminées des anciens Etats de la principauté épiscopale, des dynasties, des seigneuries, etc. Ainsi l'on peut aisément distinguer l'évêché du diocèse. Ce dernier, beaucoup plus étendu que le domaine temporel n'allait cependant au sud que jusqu'à *Pierre-Pertuis* et *la Motte*, tandis qu'au nord il gagnait presque Strasbourg.

Il en résultait que l'évêque de Bâle, seigneur *temporel* de l'Erguel, de Neuveville et de Bienne, voyait la juridiction spirituelle sur cette grande partie de ses Etats, aux mains de l'évêque de Lausanne, de même que l'Ajoie, moins la Baroche (*Parochia*) relevait de l'archevêque de Besançon.

Cette magnifique carte, encore incomplète dans certaines de ses parties, est due à MM. Biérix, de Fregiécourt, et Henri Dietlin, de Porrentruy. Le premier depuis longtemps connu dans le Jura et dans la Suisse romande par ses recherches archéologiques et ses reproductions des anciens châteaux du moyen-âge; le second, tout jeune encore, mais habilement dirigé par M. Biérix, s'est depuis plusieurs années déjà, voué à l'interprétation matérielle d'œuvres utiles à notre pays sous le rapport historique.

Nous avons vu, avec la plus sincère satisfaction, tous les sociétaires et amis de l'instruction admirer cette œuvre vraiment patriotique qui sera, dans un délai restreint, imprimée et que chacun s'empressera de posséder dans son cabinet de travail.

Mais l'heure réglementaire de la séance a sonné; prennent place au bureau M. Thiessing, président du Comité central, ayant à ses côtés M. Schaffter, président de la Section directrice, et MM. Favre et Parisot, délégués de Montbéliard et de Belfort. Une place est réservée pour le représentant de la Société industrielle de Mulhouse qui ne peut arriver que vers onze heures. MM. Fayot et Schwab, pour Saint-Imier, Guerne, pour Bienne, H. Imer, pour Neuveville, et le secrétaire du bureau central,

assisté de M. Robert Caze, complètent le bureau, qui regrette de voir laissée vide la place de l'honorable président honoraire de la Société, M. Xavier Kohler, retenu par des occupations urgentes.

La séance est ouverte par M. le Dr Thiessing, qui donne la présidence et la parole à M. l'inspecteur Schaffter, président de la Société delémontaine. Nous n'insisterons pas sur le remarquable discours de M. Schaffter, que l'*Emulation* reproduit dans ses colonnes. Contentons-nous d'unir notre voix à la sienne pour regretter certains scrupules qui ont déterminé deux sections à refuser la mise à l'étude d'une question vitale et intéressante, même en dehors du point de vue purement politique, les citoyens de la nouvelle partie du Canton.

M. Virgile Hengy, secrétaire du bureau central, communique le rapport annuel qui est annexé à ce procès-verbal et qui contient, outre quelques nécrologies, malheureusement nécessaires à constater, une certaine série de résolutions présumées utiles à la bonne marche de la Société.

M. le président donne ensuite lecture de lettres officielles émanant de MM. Castan, président de la Société d'émulation du Doubs, et Lebrun, président de la Société d'émulation des Vosges, excusant leurs honorables corporations de ne pouvoir se faire représenter à la journée du 22 septembre. Saint-Dié (Société philomathique vosgienne) et Sion (Société murithienne) n'ont pas répondu à l'appel cordial qui leur a été fait. La Société industrielle de Mulhouse, par l'organe de son président, M. Adolphe Dollfus, annonce qu'elle sera représentée à Delémont par deux de ses membres.

M. le président communique aussi à l'assemblée une lettre du comité central suisse invitant la Société d'émulation à participer à l'exposition universelle de 1878 ; puis une lettre de M. Bodenheimer, directeur de l'intérieur, se prononçant ouvertement contre la transformation de Bellelay en une maison d'aliénés, à cause de la difficulté et du coût de tels changements.

M. le Dr Schwab répond à cette fin de non recevoir qu'il est question d'affecter aux aliénés un château dans les environs de Munzingen et qu'il n'insiste plus à ce sujet. Mais l'idée d'une maison de travail et de correction, ayant son siège dans le Jura, subsiste en son entier. Il est à regretter que les communes du district de Courtelary opposent à ce projet une grande répugnance, et du moment que le concours financier de l'Etat et des communes est nécessaire pour sa réalisation, il n'y a donc pas lieu d'entrer en matière pour le moment. « Nous n'oublions pas » dit en terminant son allocution le Dr Schwab, « nous nous réservons pour l'avenir. »

L'ordre du jour appelle ensuite la discussion de la question obligatoire.

On sait qu'après un choix du comité central non ratifié par deux sections, il a été décidé de mettre à l'étude : *L'unification des manuels d'enseignement littéraire pour les écoles primaires et secondaires du Jura.*

M. le pasteur Fayot qui avait bien voulu accepter la tâche difficile de rapporteur général, constate d'abord que les trois rapports qui lui sont parvenus concluent à la question préalable. Porrentruy Neuveville et Delémont se sont catégoriquement prononcés à cet égard. M. Fayot n'est pas de cet avis : rien de ce qui touche la jeunesse ne doit être étranger à la société : les pères de famille ont un intérêt majeur à voir se résoudre une fois pour toutes cette éternelle question des manuels. L'honorable rapporteur entre donc dans le vif du sujet et, grand partisan de l'unification, il va jusqu'à sacrifier dans les classes supérieures l'étude de l'histoire nationale et indique, avec abondance de détails, les ouvrages qui pourraient être employés dans les écoles.

M. le professeur Caze, développe les conclusions de la section de Porrentruy : trois motifs principaux ont été mis en avant pour repousser l'étude du sujet proposé aux sections : 1° L'uniformité dans les manuels est inadmissible à cause de la différence des industries. 2° Pour certaines branches, il faut craindre d'exposer les maîtres à la routine en leur enlevant toute initiative, notamment en ce qui concerne l'histoire proprement dite et l'histoire littéraire, et en ne leur permettant pas de faire preuve de leurs aptitudes personnelles. 3° La révision constitutionnelle paraît imminente, et ainsi sera provoquée une réforme de la loi secondaire qui rendrait prématurée la solution de la question proposée aujourd'hui à l'assemblée. Enfin M. Caze s'élève avec énergie contre la tendance à supprimer voire même à amoindrir l'enseignement de l'histoire contemporaine suisse dans les écoles secondaires.

M. le Dr Dupasquier, membre de la commission des moyens d'enseignements, annonce à l'assemblée que la direction de l'éducation a récemment nommé une commission chargée d'élaborer un programme pour les écoles secondaires du Jura et de fixer les manuels obligatoires ; d'ailleurs il est jusqu'à un certain point partisan de l'unification des manuels.

M. le Dr Schwab rend les assistants attentifs à l'inutilité des œuvres opérées jusqu'à cette heure : certains manuels ont été composés pour certaines branches, mais les autres branches en sont complètement privées. Il y a donc inégalité, manque d'homogénéité. Ou il y a une commission sérieuse des moyens d'enseignement et alors ses travaux sont incomplets, ou cette commission ne s'acquitte pas de son mandat. Dans les deux cas, il y a lieu de la stimuler par l'intermédiaire de la direction de l'éducation.

Quant à l'enseignement de l'histoire, le Dr Schwab, appuie complètement l'opinion du professeur R. Caze.

En somme, dit-il, ne pourrait-on se borner à décider que la société d'émulation se déclare pour l'application à chaque branche d'étude de deux manuels entre lesquels pourront choisir les commissions d'école et les synodes de cercles.

M. Dupasquier appuie cette manière de voir, mais M. le pasteur Spiro la combat en faisant valoir la question d'économie qui ne peut être sauvegardée avec l'emploi facultatif de deux manuels.

M. Guerne, président de la section de Bienne, fait remarquer que la discussion s'écarte de l'un de ses buts, puisque les écoles primaires supérieures sont laissées de côté. Il n'est pas du reste d'avis de se servir de manuels pour l'histoire, la géographie et l'histoire naturelle, croyant avec raison que les maîtres de ces branches seraient réduits, le cas échéant, à l'emploi d'une machine ou d'un vulgaire surveillant. D'ailleurs, il estime aussi que l'assemblée n'est pas qualifiée pour émettre un vote sur des questions de la compétence directe des commissions scolaires ou mieux encore des instituteurs réunis en synodes. M. Guerne conclut en faisant la proposition de ne pas voter.

M. le Dr Schwab croit que cependant il est nécessaire de soumettre les propositions des pères de famille à la direction de l'éducation, afin que cette autorité prenne telle ou telle mesure pour réveiller le zèle des commissions des moyens d'enseignement.

M. le professeur Caze, appuyé par M. Guerne, formule une proposition ainsi conçue :

En attendant la révision de la Constitution cantonale, qui amènera la révision des lois scolaires et des programmes d'enseignement, les commissions d'école, d'accord avec les instituteurs, arrêteront le choix des manuels.

M. Fromaigeat, ancien inspecteur, membre de la commission des moyens d'enseignement secondaire, croit que la grande difficulté relative aux manuels correspond à la fusion ou plutôt à la transition des enseignements primaire et secondaire. Il y a, dit-il deux commissions spéciales, l'une pour l'enseignement primaire, l'autre pour l'enseignement secondaire. Cette dernière fonctionne sous la présidence de M. l'inspecteur Landolt. Mais, à tout considérer, il s'agit là d'une question éminemment pédagogique; sa solution appartient en dernier ressort à la Direction de l'éducation, dont la mission préalable est de prendre le préavis des hommes compétents. Il admet donc qu'après avoir consulté les pères de familles, qui sont aussi intéressés dans la question, puis les hommes d'école, la Direction de l'éducation se prononce en connaissance de cause. Il donne

lecture de la proposition formelle suivante, appuyée par MM. Fayot et Schwab, et ainsi conçue :

La Société d'émulation exprime à la Direction de l'Éducation le vœu que la question des manuels soit résolue dans le plus bref délai possible.

L'assemblée mise en demeure de se prononcer sur les deux propositions énoncées ci-dessus, adopte la seconde à une assez forte majorité.

M. le président donne ensuite successivement la parole à M. Favre de Montbéliard qui fait lecture d'une étude très intéressante sur Kryloff, le fabuliste russe ; puis à M. le Dr Greppin, qui communique à l'assemblée un travail sur les Nagelfluh du Righi et leur provenance très probable du dépôt Vosgien.

M. Quiquerez dépose sur le bureau neuf de ses ouvrages manuscrits, dont sept sont enfermés dans des couvertures gothiques. Quatre d'entre eux comprennent l'histoire des châteaux de l'ancien évêché de Bâle ; ils contiennent trois mille pages de texte, et quatre cent septante planches représentant les vues de ces châteaux à des époques diverses, leurs plans, des fac-simile d'actes, des armoiries, des sceaux et d'autres antiquités. Ce travail commencé en 1822, est le plus complet sur cette classe de monuments. Quelques-unes des notices qu'il renferme ont déjà été publiées : telles sont celles sur Ferrette, le Vorbourg, Delémont, Porrentruy, etc.

Le 5^e volume, 770 pages de texte, est l'armorial de l'évêché de Bâle. contenant plus de 900 armoiries coloriées, 250 sigiques et d'autres planches,

Le 6^e volume est l'histoire des monuments religieux de la même contrée. Il a 250 pages de texte et 55 planches. Plusieurs de ces monuments ont été détruits de nos jours ; la description manuscrite et les planches qui l'accompagnent indiquent seules leur souvenir.

Dans le 7^e volume, 300 pages de texte et 37 planches. Nous trouvons l'histoire du château et des hauts barons d'Asuel.

Le 8^e, commencé en 1876 forme un recueil de tradition, et de légendes jurassiennes, s'élevant déjà au nombre de quarante-huit avec une trentaine de vignettes.

Enfin, le 9^e volume intitulé : *Antiquités du Jura depuis les temps préhistoriques*, offre le résumé des découvertes faites et publiées par l'auteur dans ses divers ouvrages. Il est accompagné de 34 planches d'antiquités dont plusieurs sont inédites, avec une carte archéologique depuis les temps préhistoriques jusqu'au moyen-âge. C'est en quelque sorte un cours d'archéologie jurassienne.

Ces neuf manuscrits contiennent plus de 4600 pages in-folio de texte et plus de 1500 planches, toutes dues au crayon et au pinceau de l'auteur.

M. Quiquerez a écrit le dernier volume l'été dernier ; né en 1801, il vient donc d'accomplir sa 76^e année. C'est dire combien ce pionnier de la science dans notre Jura mérite la reconnaissance de ses compatriotes pour le zèle infatigable avec lequel il a déblayé depuis cinquante ans, malgré des fonctions officielles souvent pénibles, le terrain historique et archéologique du nord de la Suisse occidentale.

M. Quiquerez prie l'assemblée de l'excuser, s'il n'a apporté qu'une partie de ses manuscrits à raison de leur poids qui exigerait, dit-il, un âne pour les voiturier. A ce propos, il demandera la permission de faire lire au banquet une courte légende sur *l'âne de St-Ursanne*, dont les tribulations sont le sujet d'un hymne de l'Eglise catholique.

L'assemblée accueille par de vifs applaudissements les communications de M. Quiquerez, et elle écoute ensuite avec intérêt les explications données par M. Biétrix, sur la carte féodale de l'évêché de Bâle.

M. J. Scholl, secrétaire de la section de Bienne, lit des extraits d'un travail littéraire sur les *Soirées d'hiver*, volume de vers dû à la plume de M. Ed. Tièche.

M. Huguelet communique à la Société une étude scientifique et pratique sur la planète Mars et ses satellites, et l'on décide, vu l'heure avancée, d'ajourner la lecture des autres travaux annoncés, et de procéder aux affaires administratives.

L'ordre du jour appelle la question de la nomination du bureau central pour 1878. Sur la proposition de M. Emile Boéchat, le Comité est réélu intégralement. Mais le Dr Thiessing, président, déclare qu'appelé à la rédaction de l'*Express*, journal politique de Mulhouse, il ne peut accepter une réélection.

M. Dupasquier propose de compléter le bureau central par l'adjonction d'un membre en remplacement du Dr Thiessing, sauf à laisser au bureau le soin de se constituer.

M. Fayot s'élève avec force contre ce procédé qu'il regarde comme contraire au règlement.

M. E. Boéchat soumet à l'assemblée la nomination du Dr Dupasquier comme président ; de M. Stockmar, préfet comme vice-président, et de M. Spiro, pasteur, comme membre du bureau, remplaçant le Dr Thiessing.

Cette motion est accueillie par l'assemblée. En conséquence, le Comité central, pour l'année 1878, est composé de :

MM. Dr DUPASQUIER, président ;
STOCKMAR, vice-président ;
V. HENGY, secrétaire-bibliothécaire ;
E. MEYER, caissier ;
KOBY, assesseur ;
SPIRO, id.

L'assemblée adopte sans distinction et par acclamation la réception de différents membres à Bienne, Neuveville, Delémont et Porrentruy.

La question du lieu de la prochaine réunion est ensuite prise. M. H. Imer propose Neuveville ou les Franches-Montagnes. M. Thiessing, conseillera Moutier. Sur l'avis de M. le président Schaffter qu'il est assez délicat d'imposer une tâche à une localité qui ne forme pas encore une section effective, M. Klaye, ancien préfet, lève tous les obstacles en acceptant pour Moutier en son nom et en celui des amis de la science, la mission de recevoir la Société en 1878.

L'assemblée remercie M. Klaye pour les bonnes paroles qu'il vient de prononcer, et chacun de ses membres se complait dans l'espoir de voir bientôt se former à Moutier une section active et laborieuse de la Société d'émulation.

M. Quiquerez s'étonne que depuis quelques années aucun compte financier n'a été présenté à l'assemblée générale qui a cependant qualité pour connaître le bilan de l'année et pour apurer les comptes.

En l'absence de M. Ed. Meyer, caissier de la Société, le Secrétaire explique à l'assemblée l'impossibilité pour M. Meyer de présenter un arrêté de comptes, en ce que les comptes de l'ancienne administration ne lui ont pas encore été fournis, malgré des demandes réitérées.

Mêmes explications sont données à M. Quiquerez, sur une interpellation faite par lui relativement à l'état de la Bibliothèque. Le bureau central et, dans son sein, le Bibliothécaire tiennent à jour, d'une manière fort exacte, les ouvrages et brochures communiqués à la Société depuis leur entrée en fonctions, mais ne peuvent prendre aucune responsabilité pour l'état antérieur de la Bibliothèque dont le catalogue promis depuis deux ans ne leur a pas encore été donné.

M. le Dr Greppin fait passer sous les yeux de l'assemblée un fossile rare dont il fait hommage à l'Ecole cantonale de Porrentruy. — Remerciments sont adressés à l'honorable membre pour ce don ; il s'agit d'un *Herophyllum longifolium*, fougère qu'on ne trouve ordinairement que dans les pays chauds et qui a été recueillie dans le terrain Kempérien, près de Bâle.

Sur la proposition de M. Caze, professeur, des remerciements unanimes sont votés à M. le Dr Thiessing, président sortant de charge ; l'assemblée se lève spontanément pour témoigner à ce membre les regrets sincères que tous éprouvent de son départ ; le Dr Thiessing déclare qu'à Mulhouse comme à Porrentruy, il ne cessera d'être dévoué aux intérêts de l'*Emulation* et adresse à ses concitoyens des remerciements chaleureux pour la gratitude qu'ils lui ont manifestée.

Au moment où M. le président Schaffter va clore la séance officielle, M. Scholl, de Bienne, expose succinctement les propositions suivantes :

1° Le bureau central doit consulter les sections, dix mois d'avance, sur la question principale, à discuter dans la séance annuelle, afin de laisser aux membres de la Société une latitude plus grande dans l'étude du sujet proposé;

2° L'assemblée est invitée à se prononcer sur l'opportunité de remplacer l'*Emulation jurassienne* par des *Actes* publiés une fois par an.

Les membres encore présents à la séance décident que ces questions seront soumises aux sections dans un bref délai par le Bureau central qui devra donner son préavis motivé.

La séance est ensuite levée à midi trois quarts.

* * *

Le banquet qui suivit la séance fut servi à l'hôtel du *Soleil*. Il y a lieu de féliciter M. Meyer pour l'ordonnance du repas et pour la bonne qualité des vins. Malheureusement les membres de la Société ont constaté avec regret l'absence de plusieurs Delémontains, les uns, membres de la Société, les autres, occupant des fonctions publiques et que l'on aurait à bon droit regardés comme des protecteurs-nés d'une Société qui s'honore de n'appartenir à aucun parti et de chercher avant tout l'utilité publique et le triomphe de l'instruction sur l'ignorance.

Malgré le petit nombre des convives, 52 environ, de nombreux toasts furent prononcés; l'entrain, la gaieté et l'amitié ne cessèrent de régner parmi les membres de l'assemblée, et le soir, vers 5 ou 6 heures, chacun trouvait que le chemin de fer est parfois un tyran bien cruel quand il impose la nécessité de clore trop rapidement une journée bien employée; Jurassiens, Français, Alsaciens se serraient cordialement la main en promettant de se retrouver plus nombreux encore l'an 1878, à Moutier.

V. HENGY.

